

CONTOURNEMENT DU LOCLE: AVANCÉE DES TRAVAUX

CONFÉRENCE DE PRESSE, LE LOCLE, 16.10.2023

**DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
ET DE L'ENVIRONNEMENT (DDTE)**



Laurent Favre

Conseiller d'État, chef du Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

La stratégie Neuchâtel Mobilité 2030

La stratégie cantonale de mobilité est basée sur **quatre piliers** visant la complémentarité de la route et du rail :

- Le RER neuchâtelois
- Les routes nationales
- Les routes cantonales
- La mobilité douce



Le 28 février 2016, la population neuchâteloise a voté oui à plus de 84% pour la stratégie, visant des investissements importants dans les infrastructures de mobilité et un report modal fort sur les transports publics.

www.NEmobilite2030.ch

PRODES 2030 et A20



Les étapes du projet et sa concrétisation

- Mis à l'enquête en juin 2010 et approuvé en juin 2012
 - avec une charge en matière d'évacuation des matériaux d'excavation, qui doit se faire par le train. Cette demande impose une intense coordination en cours avec les CFF au Col-des-Roches
- Développé par le canton jusqu'à fin 2019
- Repris par l'OFROU dès 2020, appui du canton quand nécessaire
 - la connaissance du contexte local et l'intégration du projet dans le cadre élargi des autres projets et activités gérés par le canton sont des atouts non négligeables

Carrière des Granges

- Par rapport à ce qui était initialement prévu au portail ouest du tunnel, l'éboulement survenu dans la carrière des Granges en octobre 2017 a perturbé l'avancement du projet.
- Mais malgré cet éboulement, le projet qui va être réalisé est le même que le projet mis à l'enquête publique et formellement approuvé, à l'exception des mesures de sécurisation plus importantes à prendre dans la carrière.
- L'éboulement a conduit à un retard de 2 à 3 ans dans l'avancement des travaux et a généré d'importants coûts supplémentaires.
- Aujourd'hui, les mesures urgentes de sécurisation ont été prises, mais il y a encore beaucoup à faire jusqu'à la fin de la mise en œuvre des mesures de protection définitives du portail ouest du tunnel, en automne 2024.

Gestion des matériaux

- Le stock-tampon se fera essentiellement le long du Bied du Locle, côté Col-des-Roches, avant que les matériaux soient chargés sur des wagons, en principe dès 2025, pour être transportés vers un site de valorisation (cimenterie).
- La galerie de sécurité et le tunnel seront excavés à la montée, c'est donc du côté du Col-des-Roches que la plus grande partie des matériaux arrivera.
- Un stock de matériaux prendra aussi place du côté du Crêt-du-Locle, au sud de la N20, sur des parcelles appartenant à l'État.
- L'emplacement de ce stock a été rendu compatible avec un futur développement du pôle économique du Crêt-du-Locle en direction de l'ouest.

Mobilité douce

- Le projet de Chemin des Rencontres tel qu'il était planifié dans les années 2000, le long de la ligne CFF depuis le Crêt-du-Locle jusqu'à la gare du Locle, ne verra pas le jour notamment pour des questions de protection de la nature.
- Le projet A20 prévoit qu'à terme, la MD empruntera des bandes cyclables le long de la route cantonale restituée au canton.
- Une route cyclable a été réalisée de manière provisoire entre le Bas-du-Crêt et le Haut-du-Crêt, la route actuelle n'offrant pas assez d'espace pour y laisser les cyclistes en toute sécurité.

Importance majeure du projet

- Il s'agit d'un chantier extrêmement important, tant en raison de sa complexité – donc des inévitables inconvénients temporaires qui accompagneront sa réalisation – que de sa finalité puisque le contournement va soulager toute la ville, et la région, par la sortie du trafic de transit de la ville et la suppression des encolonnements aux heures de pointe.
- Il permet un renforcement très important de la qualité de vie et donc de l'attractivité résidentielle et économique du Locle et des Montagnes neuchâtelaises de manière plus générale.

Appui cantonal et collaboration

- Les enjeux liés à la bonne réalisation du contournement du Locle sont importants ... et évidents pour la population locloise, autant pendant les travaux que lorsqu'il s'agira de réaliser ensuite le contournement de La Chaux-de-Fonds, pour lequel tout ce qui aura été mis en place maintenant sera bien utile.
- Le canton s'implique donc activement pour faciliter le travail de l'OFROU au niveau de la concrétisation du projet.
- Le canton se réjouit de l'engagement de l'OFROU dans cette réalisation, ainsi que de la bonne collaboration entre l'OFROU, le canton et la Mère-commune.